



Le 8 mars n'est pas la journée de La femme mais la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Ainsi, partout dans le monde, nous serons dans la rue pour gagner l'égalité entre les femmes et les hommes.

AGIR LE #8MARS15H40

Le 8 mars, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. À 15 h 40, comme tous les autres jours, les femmes cesseront d'être payées. Pour protester contre les violences et les inégalités, la CGT avec les associations féministes appelle à faire grève, à porter un foulard violet et à débrayer le 8 mars à 15 h 40. Toutes les infos sur 8mars15h40.fr.



TOUT SAVOIR SUR SES DROITS ET SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Connaître ses droits, c'est pouvoir les défendre. Sur le site égalité-professionnelle.cgt.fr, retrouvez toute l'information sur vos droits, des vidéos pour comprendre l'origine des inégalités, les propositions pour y mettre fin, et des outils pour agir.

S'ORGANISER ET SE SYNDIQUER

Pour se faire entendre, il faut que les femmes s'organisent collectivement. La CGT est un syndicat féministe qui fait de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité. Se syndiquer, c'est se donner les moyens d'agir sur son lieu de travail. C'est parce que 90 % des femmes islandaises sont syndiquées qu'elles ont gagné les lois les plus progressistes du monde. Faisons la même chose en France !



15 H 40 POURQUOI ?

15 h 40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9 h 00-12 h 30, 13 h 30-17 h 00).

Les femmes sont toujours payées 26 % de moins que les hommes...

- ... parce qu'elles sont 30 % à travailler à temps partiel ;
- ... parce qu'elles sont concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement ;
- ... parce qu'elles n'ont pas de déroulé de carrière ;
- ... parce qu'elles touchent moins de primes, d'heures supplémentaires.

La normalité ? Ce sera quand il ne sera plus indispensable de rappeler l'égalité. Quand cela deviendra une évidence !! En attendant, oui il faut le rappeler, autant que nécessaire et bien au-delà du 8 mars....





#8MARS15H40 GRÈVE FÉMINISTE

**Premières de corvées,
nous voulons l'égalité
maintenant!**

NOS ORGANISATIONS REVENDIQUENT :

- ✓ Une augmentation générale des salaires et des pensions
- ✓ Des mesures ambitieuses, urgentes et financées pour mettre fin aux inégalités concernant les déroulements de carrière
- ✓ L'ouverture de véritables négociations sur la revalorisation des métiers à prédominance féminine : « un salaire égal pour un travail de valeur égale »
- ✓ Des créations d'emplois pour les services publics et un plan de titularisation
- ✓ Une protection fonctionnelle renforcée pour toutes les victimes de violences sexuelles, sexistes, et la sanction réelle des agresseurs, ainsi que la prise en compte des violences syndicales détectées sur le lieu de travail
- ✓ Un renforcement du service public de la petite enfance et des créations de places en crèche sur l'ensemble du territoire à la hauteur des besoins

La revalorisation des métiers à prédominance féminine est un des leviers pour gagner une mixité des métiers, pour inciter aussi les hommes à aller vers des métiers à prédominance féminin et des femmes à aller vers des métiers à prédominance masculin.

Un rassemblement intersyndical (CGT - FSU - Solidaires) est prévu le 8 mars à 12h30 place de la République à Lille.



**CSD 59 C.G.T.
DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITES DES SERVICES PUBLICS DU NORD**

**Bourse du Travail
254 Boulevard de l'usine - 59000 LILLE FIVES**

csd-cgt59@orange.fr - BLOG DE LA CSD cgt-des-territoires-de-templeuve.over-blog.com -